

Budget 2022

Pour une communauté résiliente et unie



ville.rosemere.qc.ca

MOT DU MAIRE

Gérer méthodiquement votre argent est pour nous une préoccupation de tous les instants. Cette approche nous permettra d'assurer un développement économique et social durable pour l'ensemble de notre communauté. Voilà une responsabilité qui nous incombe en tant que conseil municipal : prendre des décisions qui vont dans le sens du bien commun, dans l'intérêt de la majorité de la population. Il est notre devoir de concilier les aspirations des uns avec celles des autres.

Rosemère est reconnue pour être une ville verte, tout comme une ville sainement administrée lui conférant une position fiscale enviable. En fait, la préservation de l'environnement et la saine gestion des deniers publics font partie de notre ADN.

Sous le thème Pour une communauté résiliente et unie, le budget 2022 poursuit dans cette tradition. Ainsi, nous investirons dans nos infrastructures de rues, nos réseaux d'aqueduc et pluviaux, mais également dans des projets afin de préserver notre environnement, comme le réaménagement des berges du parc Charbonneau ou encore dans un plan de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

Ensemble, travaillons à jeter les bases d'une communauté résiliente et unie.

Bonne lecture!

Le maire

Eric Westram



FAITS SAILLANTS

Budget 2022

- Budget d'opération de 34 322 100 \$
- Augmentation globale de 3,25 % (94 \$) du compte de taxes résidentiel pour la maison moyenne évaluée à 464 700 \$ (en deçà de l'IPC)
 - Augmentation de la taxe générale et de la tarification équivalente à 2,25 % pour le compte de taxes résidentiel moyen
 - Contribution au Fonds d'infrastructures de 0,0105 \$ par 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel
 - Pour la maison moyenne, il s'agit d'une augmentation de 1 % du compte de taxes. Rappelons qu'en 2019, les citoyens se sont prononcés par sondage en faveur d'une taxe spéciale permettant d'aller jusqu'à 1,5 % annuellement.
 - Utilisation du solde de l'aide financière reçue du gouvernement du Québec pour la COVID-19

PRINCIPAUX PROJETS 2022

- Amélioration du réseau d'aqueduc
- Amélioration des usines d'eau potable et usée
- Amélioration du réseau pluvial
- Réaménagement des berges au parc Charbonneau
- Acquisition de milieux à fort potentiel écologique
- Accessibilité et utilisation de la forêt du Grand Coteau
- Plan directeur de la foresterie urbaine
- Plan de lutte et d'adaptation aux changements climatiques
- Poursuite du programme d'action contre l'agrire du frêne

INVESTISSEMENTS 2022

Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2022

- 21,7 M\$ dans le bien-être de la communauté :
 - 8,1 M\$ investis dans de nouvelles infrastructures
 - 13,6 M\$ injectés dans la consolidation et le maintien d'infrastructures existantes

ACQUITTER SON COMPTE DE TAXES

Quand et comment ?

ÉCHÉANCES

COMPTE DE TAXES INFÉRIEURS À 300 \$:

- Échéance le 2 mars 2022

COMPTE DE TAXES DE 300 \$ ET PLUS :

- Quatre versements égaux
 - 2 mars 2022
 - 2 mai 2022
 - 4 juillet 2022
 - 7 septembre 2022

FACTURATION DE LA CONSOMMATION EXCÉDENTAIRE D'EAU :

- Deux versements égaux
 - 4 juillet 2022
 - 7 septembre 2022

Rappels importants

- Aucun état de compte ne sera envoyé suite aux échéances
- Des intérêts au taux de 12 % seront facturés sur les sommes exigibles
- Aucun reçu ne sera remis par la Ville
- Il est de votre responsabilité de transmettre une copie de votre état de compte à votre créancier hypothécaire

LE COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Afin de centraliser les services en ligne à un seul et même endroit, et dans un souci de cohérence avec la vision verte de la Ville de Rosemère, les citoyens ont dorénavant la possibilité de recevoir leur compte de taxes en ligne uniquement à partir de leur compte *Voilà!*.

Abonnez-vous dès maintenant pour recevoir votre compte de taxes 2023 en ligne!

Comment faire pour s'y abonner ?
<https://www.ville.rosemere.qc.ca/compte-de-taxes/>

POUR INFORMATION

Service des finances : 450 621-3500, poste 1222

MODES DE PAIEMENT



NOUVEAUTÉ PAIEMENT EN LIGNE

Il est dorénavant possible de payer son compte de taxes en ligne.

Ce service permet de :

- Planifier les prélèvements
- Payer différentes factures émises par la Ville (taxe d'eau, taxes municipales, etc.)
- Faire un choix de modalités de paiement
- Créer des alertes et notifications pour les prélèvements à venir

Pour payer en ligne, rendez-vous ici : <https://transphere.acceo.com/rosemere/>



INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Paiement dans la plupart des institutions financières (comptoir, guichet, Internet). Vous aurez besoin du numéro de référence de 18 chiffres qui suit le no SIPC 488 inscrit sur vos coupons de paiement.



PAR LA POSTE

Inscrire le numéro de client sur le chèque, ce dernier se trouve en haut à droite sur chacun de vos coupons de paiement. Joindre le coupon avec le chèque dans l'envoi postal.



COMPTOIR DE L'HÔTEL DE VILLE

100, rue Charbonneau (comptant, chèque ou débit bancaire).

Déposez vos chèques postdatés dans la boîte aux lettres extérieure de l'hôtel de ville et joindre les coupons de paiement.

2022 Budget

For a resilient, inclusive community



ville.rosemere.qc.ca



THE MAYOR'S MESSAGE

Managing your money methodically is a constant concern for us all. With this approach, we will be able to ensure sustainable economic and social development for our entire community. This is one of our responsibilities as a municipal council: to make decisions that are in the common good, in the interest of the majority of the population. It is our duty to reconcile the aspirations of some residents with those of others.

Rosemère is known for being a green town and a town that is well managed, giving it an enviable taxation position. In fact, the preservation of the environment and the sound management of public funds are part of our DNA.

Under the theme For a resilient, inclusive community, the 2022 budget is continuing on this tradition. We will therefore be investing in our road infrastructure, our water and stormwater systems, and also in projects to preserve our environment, such as the redevelopment of the Parc Charbonneau shoreline or in a plan to fight and adapt to climate change.

Let's work together to lay the foundations for a resilient, inclusive community.

Enjoy reading the details!

Eric Westram
Mayor



HIGHLIGHTS

2022 Budget

- Operating budget of \$34,322,100
- Overall increase of 3.25% (\$94) in the residential tax bill for the average home valued at \$464,700 (below CPI)
 - Increase in general tax and rates equivalent to 2.25% for the average residential tax bill
 - Contribution to the Infrastructure Fund of \$0.0105 per \$100 of assessment for the residential sector.
 - For the average home, this is a 1% increase in the tax bill. As it may be recalled, residents voted in a survey in 2019 to support a special tax allowing up to 1.5% annually.
 - Use of the balance of the financial assistance received from the Québec government for COVID-19

MAJOR PROJECTS FOR 2022

- Water system improvements
- Water and wastewater plant improvements
- Stormwater system improvements
- Shoreline redevelopment at Charbonneau Park
- Acquisition of areas with high ecological potential
- Access to and use of the Grand Coteau forest
- Urban Forestry Master Plan
- Plan to fight and adapt to climate change
- Continuation of the emerald ash borer action program

2022 INVESTMENTS

2022 Three-year Capital Investment Program (CIP):

- \$21.7 million in community well-being:
 - \$8.1 million in new infrastructure
 - \$13.6 million in the consolidation and maintenance of existing infrastructure

PAY YOUR TAX BILL

When and how?

DUE DATES

TAX BILLS UNDER \$300:

- Due date: March 2, 2022

TAX BILLS OF \$300 AND OVER:

- Four equal instalments
 - ◆ March 2, 2022
 - ◆ May 2, 2022
 - ◆ July 4, 2022
 - ◆ September 7, 2022

BILLING FOR EXCESS

WATER CONSUMPTION:

- Two equal instalments
 - ◆ July 4, 2022
 - ◆ September 7, 2022

Important reminders

- No statement of account will be sent following the due dates.
- 12% interest will be charged on amounts past due.
- No receipts will be issued by the Town.
- It is your responsibility to forward a copy of your statement of account to your mortgagee.

NEW

TAX BILLS NOW ONLINE

In order to centralize online services in one place, and in keeping with the Town of Rosemère's green vision, residents now have the option of receiving their tax bill online only from their *Voilà!* account.

Register now to receive your 2023 tax bill online!

How to register:
<https://www.ville.rosemere.qc.ca/tax-bills/>

FOR INFORMATION

Finance Department: 450 621-3500, ext. 1222

PAYMENT OPTIONS



NEW PAY ONLINE

It is now possible to pay your tax bill online.

This service allows you to:

- Schedule payment by pre-authorized debits.
- Pay various bills issued by the Town (water tax, municipal taxes, etc.).
- Choose a payment option.
- Create alerts and notifications for upcoming pre-authorized debits.

To pay online, go to:

<https://transphere.acceo.com/rosemere/>



FINANCIAL INSTITUTIONS

Most financial institutions (teller, ATM, online) accept tax bill payments. You will need the 18 digits following the SIPC 488 number on your payment slips.



BY MAIL

Write the client number on the cheque, which is located on the top right corner of each of your payment slips. Mail the slip together with the cheque.



TOWN HALL FRONT DESK

100 Charbonneau Street (cash, cheque or bank debit).

Deposit your post-dated cheques in the mailbox outside Town Hall and enclose the payment slips.